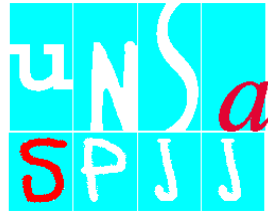




Fédération Syndicale Unitaire



CFDT Interco

Paris, le 30 juin 2010.

La « pseudo expérimentation de l'EPE de Pantin » (dixit M.DAUMAS, conseiller de la ministre) est invalidée par le cabinet de la ministre.

En revanche, la Chancellerie déporte le débat sur la question des intrusions dans les hébergements, particulièrement dans « les quartiers sensibles ». Elle donne consigne au Directeur de la PJJ de mettre en place un groupe de travail et de réflexion, ainsi qu'un calendrier, pour une nouvelle expérimentation. Elle réaffirme le souci de la sécurité des agents et des jeunes et n'exclut pas le recours à une société privée de surveillance.

Nous sommes reçus par le directeur de la PJJ jeudi 1^{er} juillet à 17h30.

Les organisations présentes CFDT, CGT-PJJ, SNPES-PJJ, SNP et SPJJ-UNSA décideront à l'issue de cette audience de la reprise ou non du dialogue social.